

## 1. Programme de Renforcement des Capacités des Entreprises en matière d'Innovation

L'APII à travers son Centre d'Innovation et de Développement Technologique (CIDT) offre aux entreprises des services pour le renforcement de leurs capacités d'innovation.

Le programme de renforcement des capacités de l'entreprise en matière d'innovation initié par l'APII s'intègre dans le cadre du programme Européen H2020 et a pour objectif le renforcement des capacités des entreprises en matière d'innovation.

Le programme sera basé sur une approche participative pour l'évaluation des capacités de gestion de l'innovation et des performances en tant que principaux moteurs de la compétitivité de l'entreprise.

La démarche sera formalisée au moyen d'outils d'évaluation conformes aux normes internationales. En effet, les capacités et performances de gestion de l'innovation de l'entreprise seront comparées aux scores moyens de la plus grande base de données de référence mondiale en matière de gestion de l'innovation.

## 2. Pourquoi adhérer au programme ?

**L'adhésion à ce programme** assurera à l'entreprise une :

- **Évaluation complète** des performances de gestion de l'innovation de l'entreprise ;
- Personnalisation de **l'étude comparative Benchmarking** en fonction de la taille de l'entreprise, de son âge, de la localisation géographique et du secteur ;
- Évaluation objective du positionnement concurrentiel de l'entreprise en matière de gestion de l'innovation basée sur une approche conforme aux normes internationales ;
- Services d'assistance et d'accompagnements assurés par des conseillers APII/**EEN Tunisie**.
- **Certification IMP3rove** de l'entreprise assistée via l'outil de gestion de l'innovation IMP3rove certifié par CE.

### 3. Etapes d'évaluation

Le diagnostic se fera au moyen de l'outil IMP<sup>3</sup>rove permettant aux entreprises de comprendre les facteurs clés de succès de la gestion de l'innovation dans ses cinq dimensions :

- Stratégie d'innovation,
- Organisation et culture de l'innovation,
- Gestion du cycle de vie de l'innovation,
- Facteurs d'innovation
- Résultats d'innovation.

L'APII mobilisera un conseiller APII/EEN Tunisie pour assister l'entreprise à effectuer l'analyse concurrentielle des capacités de gestion de l'innovation en 2 étapes :

- **Étape 1:** Une évaluation en ligne (via l'outil IMP<sup>3</sup>rove /47 questions)
- **Étape 2:** Une analyse du rapport de Benchmarking personnalisée effectuée par le conseiller APII/EEN Tunisie aboutissant à l'identification de pistes d'amélioration de la capacité de l'entreprise en matière d'innovation.

L'évaluation donnera une image claire et structurée de la performance de gestion de l'innovation propre au sein de l'entreprise par rapport à la performance des concurrents internationaux.